

VOXE MIEUX S'INFORMER POUR MIEUX S'ENGAGER VIA MESSENGER

Soirée “PARIS JE M'ENGAGE” Restitution des Battles

INTRODUCTION - LES BATTLES ?

Dans le cadre de la soirée Paris Je m'engage, cinq battles ont été organisées. Elles étaient animées par Voxe.

L'objectif de ces battles était de permettre aux participants de “Paris, je m'engage” de débattre ensemble sur des thématiques liées à l'engagement citoyen et associatif. Le format de battle a permis de placer les participants dans une posture active et participative, en prenant position sur une question et en défendant leur point de vue. Durant chacune des battles, les participants devaient se positionner dans l'espace en choisissant s'ils étaient en accord ou en désaccord avec l'affirmation proposée.

Ces battles étaient co-animées par des directeurs des maisons de la vie associative et citoyenne de la ville de Paris. Ils avaient été formés au préalable par les équipes de Voxe et avaient participé à l'élaboration de la trame des débats.

Rappel : le déroulé d'une battle

. Introduction et mise en action, 10 min

- Mot d'accueil par les organisateurs.
- Mise en contexte de la battle et annonce de la question par les directeurs de MVAC,
- Rapide exercice de mise en action du public.
- Prise de parole de deux associations partenaires. Chaque association prend nettement position pour “Je suis d'accord” ou “Je ne suis pas d'accord” à l'énoncé de la question chapeau.

. Débat, 25 min

- Facilitation des débats par les équipes de Voxe qui sont en charge du cadre de débat et des questions.
- Les directeur.rice.s des maisons des associations co-animent avec les équipes de Voxe.
- Les associations partenaires sont présentes dans le public pour participer aux échanges et susciter le débat.

. Conclusion, 5 min

- Conclusion par les organisateurs.

BATTLE 1 : L'emploi associatif a-t-il un avenir ?

— 1 — Faut-il avoir déjà de l'argent pour prendre un emploi associatif ?

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Un emploi dans le secteur associatif demande en général un grand investissement personnel alors face à des salaires qui sont moins élevés que dans le secteur privé.

Il faut accepter de faire des heures supplémentaires non payées.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Il existe une diversité de rémunérations. Il faut être conscient de l'engagement que représente ces emplois.

Avoir un emploi salarié dans le monde associatif est un privilège.

Il est important de se demander quel train de vie l'on souhaite avant d'entrer dans le monde associatif en tant que salarié.

“

Avoir un emploi salarié dans le monde associatif est un privilège.

— 2 — Seul le secteur associatif propose des emplois qui ont du sens.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Les associations ont dans leur ADN une orientation sociale forte. Pour nombre d'entre elles, elles cherchent à venir en aide aux personnes dans le besoin.

Les personnes qui travaillent dans une association le font pour répondre à cette recherche de sens dans leur travail.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Les personnes donnent le sens qu'elles veulent à leur travail.

Certaines personnes vont trouver du sens dans un travail qui est éloigné d'une mission d'intérêt général.

Le sens dépend du projet qui est porté, cette logique peut s'appliquer à tous les secteurs.

— 3 – Le secteur associatif ne crée pas d’emplois.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

L’âge d’or de l’emploi associatif est passé. Le recul du nombre d’emplois aidés a réduit la possibilité pour les associations d’embaucher. En 3 ans leur nombre a reculé de 400 000 à 360 000. Beaucoup de salariés du monde associatif ont un emploi précaire.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Le secteur du monde associatif est attractif. Le nombre de services civiques a augmenté, ce qui montre un intérêt des jeunes pour le monde associatif. À Paris en 10 ans, le secteur associatif a créé 10 000 emplois.



L’âge d’or de l’emploi associatif est passé.

— 4 – Les associations sont-elles un repère à Burn out ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

La quantité de travail, d’heures supplémentaires et les sujets parfois difficiles à gérer engendrent des burn-out. La beauté de l’engagement, la chance que l’on a de travailler dans une association ne devrait pas être une contrepartie à ces burn-outs. Le “privilège” de travailler dans une association, ne devrait pas compenser les conditions de travail difficiles. Tout le monde a le droit de s’épanouir dans son travail.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Même si cela demande beaucoup d’engagement, c’est une chance de travailler dans le secteur associatif. Dans tous les cadres de travail, il existe des cas de burn out. Le secteur associatif n’y déroge pas, mais ce n’est pas spécifique au monde associatif.

— 5 – L'Etat n'a pas les moyens de sauver l'emploi associatif.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Réduction des contrats aidés montre que l'Etat n'a plus les moyens de financer l'emploi associatif.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

S'il y a une volonté politique, l'Etat a les moyens de financer l'emploi associatif. Il l'a prouvé durant le précédent quinquennat.

— 6 – Sans contrats aidés, les associations peuvent-elles embaucher ? Les associations peuvent-elles embaucher sans l'aide de l'Etat ?

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Il existe une grande diversité de modèles d'associations, et donc de situations financières.

Il existe des modèles associatifs qui fonctionnent sans aides de l'Etat.

Il est possible pour certaines associations de créer des richesses via leur travail associatif.

La réduction du nombre de contrats aidés a montré la résilience du milieu associatif.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Il existe une diversité d'associations, certaines ne pourront pas du tout s'en passer.

La taille de l'association compte beaucoup dans la dépendance aux aides de l'Etat. Les grandes pourront faire sans, les petites non. Les associations ont des frais fixes de fonctionnement, et bien souvent ce sont les aides de l'Etat qui les couvrent.

“

Le travail associatif génère des richesses. Il est possible de penser un modèle pérenne et autonome.

BATTLE 2 : Le modèle associatif sert-il encore à quelque chose ?

— 1 – Il n'existe pas de modèle associatif.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Il n'y a pas de modèle universel mais un cadre, la loi de 1901, qui permet à plusieurs modèles d'exister en fonction de la finalité. Il y a nécessairement différents types de modèle associatif car il existe différents modèles économiques.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Il y a un modèle associatif général mais il doit être simplifié pour le rendre neutre et adaptable. Actuellement, il est aussi trop souvent source de carriérisme.

“

L'association ne doit pas être une sous-entreprise.

— 2 – Le modèle associatif est adapté au XXIème siècle.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

L'association se crée par besoin. Elle est donc infiniment adaptable pour faire face aux problèmes d'aujourd'hui.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Le modèle associatif n'est pas adapté au XXIème siècle car la politique publique qui forme son cadre n'est elle-même pas adaptée. Il existe une trop grande précarité au sein des associations. Le modèle doit changer pour survivre.

“

Le modèle associatif fait ce qu'il peut avec ce qu'on lui donne.

— 3 – Le modèle associatif a su se réformer.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

La forte hausse récente du nombre d'associations est une preuve que le modèle a su se réformer.

Il y a des débats et des contradictions au sein des associations. Le climat est suffisamment sain pour qu'elles puissent se renouveler, se réformer d'une manière décentralisée.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Le modèle est encore trop régulé. Il faut simplifier le cadre.

Le monde associatif est trop fermé sur lui-même.

— 4 – Les entreprises sont mieux gérées que les associations.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Les entreprises sont mieux gérées car elles ont plus de contraintes. Le fait qu'elles soient mieux surveillées permet d'avoir moins d'erreurs de gestion.

Les entreprises ont plus de moyens à investir dans la gestion que les associations.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Le cœur de l'engagement associatif permet un travail sincère qui a tendance à être plus efficace.

”

Une grande partie de notre travail administratif se fait encore à la main.

BATTLE 3 : Le secteur associatif est-il inclusif ?

— 1 – Les femmes arrivent-elles à se faire entendre dans les associations ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

Les femmes sont très représentées dans le monde associatif.

Les femmes sont nombreuses dans les associations, elles proposent et portent de nombreux projets.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Du fait de leur éducation, les femmes prennent moins la parole et arrivent donc moins à se faire entendre.

Les femmes ont généralement du mal à se faire entendre, mais c’est un problème plus large que le monde associatif.

— 2 – Les associations sont-elles surtout dirigées par des hommes ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

70% des dirigeants sont des hommes.

Les hommes semblent occuper les postes clés dans les grandes associations.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Dans les petites associations de quartier, les femmes occupent les postes de la gouvernance.

Pour certains participants, la parité est visible dans la gouvernance des associations.

Il existe une parité dans l’engagement.

— 3 – L’engagement associatif est-il un truc d’hommes blancs de plus de 50 ans.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

70% des dirigeants sont des hommes.

Aussi, les hommes semblent occuper les postes clés dans les grandes associations.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

L’engagement associatif, n’est pas forcément un truc d’hommes mais de personnes blanches, oui.

Les associations attirent de plus en plus de jeunes.

Certaines associations sont plus ouvertes que d’autres.

— 4 – C’est facile pour une personne handicapée de s’engager dans une association.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

Cela dépend du projet de l’association et des moyens de chaque association.
Pas de refus du handicap, mais peu de présence d’handicapés dans les associations alors que 16% des Français sont atteints d’un handicap.

Le président de l’association des paralysés de France est lui même paralysé.

Il est possible d’agir sur le terrain pour une personne handicapé si elle est accompagnée.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Les associations ont pour mission de rendre la société plus inclusive, mais ne peuvent pas en raison de leurs moyens intégrer toutes les formes de handicap dans leur organisation.

Les associations ont besoin de personnes qualifiées pour réaliser leurs missions, et leur moyens sont limités pour recruter.

Les locaux ne sont souvent pas adaptés pour accueillir des handicaps physiques, mais les associations sont tributaires des locaux qu’on veut bien leur mettre à disposition.

Certaines associations craignent de bouleverser leur équilibre en ouvrant leurs équipes.

— 5 – Faut-il parler Français pour s’engager en tant que bénévole ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

C’est un prérequis de savoir parler français pour pouvoir venir en aide à des personnes qui parlent en Français.

Il faut pouvoir se faire comprendre et comprendre les besoins des personnes qui viennent vous voir.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

L’engagement est universel.

Chacun à son niveau peut s’engager.

“L’engagement du coeur”, il existe un socle universel de gestes, d’attentions pour se faire comprendre et bâtir en harmonie.

— 6 – Peut-on s’engager en tant que bénévole en vivant dans la rue ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

L’engagement peut être une porte ouverte vers un autre unvier que celui de la rue.

Chacun à son niveau peut s’engager.

Chacun peut prendre sa place, et porter la parole d’un groupe.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

La réalité c’est qu’il est encore très difficile pour les personnes dans la rue de faire le pas.

Il n’existe pas de prérequis pour s’engager, mais il est nécessaire d’être stable.

Y a-t-il une personne vivant dans la rue ce soir ?

“

Les associations rendent la société plus inclusive.

BATTLE 4 : Les associations sont-elles (trop) dépendantes du secteur public ?

— 1 — Il est souhaitable que les associations soient majoritairement financées par de l'argent public.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Les financements de l'État permettent de soutenir une plus grande diversité de causes. Beaucoup de groupes marginalisés sont très petits et ne sont donc pas sur le radar du grand public.

Le financement public des associations c'est une plus grande liberté, c'est être indépendant des intérêts des entreprises dont les dons ne sont pas nécessairement sans attache.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Chacun doit prendre sa part du financement des associations. L'Etat, les entreprises, les particuliers.

“

C'est une responsabilité collective, pas une responsabilité de l'Etat.

— 2 – Les associations ne pourraient pas survivre si l'Etat arrêta de les financer.

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Beaucoup d'associations font un travail de continuation de l'action publique. Celles-ci ne survivraient probablement pas.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

Les associations ne dépendent pas toutes du financement de l'Etat, beaucoup fonctionnent déjà sans aucune aide publique.

La contribution de l'Etat c'est un euro sur cinq, ce qui est important mais pas essentiel.

— 3 – Le secteur public a besoin des associations pour mettre en œuvre sa politique

. Les arguments pour le “Je suis d'accord”

Anne Hidalgo : Il faut un service public fort mais il est aussi essentiel que les citoyens s'engagent pour améliorer la qualité de vie.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d'accord”

L'association est un outil utile mais il n'y a pas de réel besoin pour l'Etat.

L'Etat utilise l'association pour mettre en œuvre sa politique, mais sans véritable preuve de résultat au niveau national. Il n'a pas forcément besoin des associations.

“

Le secteur public et le monde associatif sont des partenaires naturels.

— 4 – Il faudrait que les associations soient davantage financées par des fonds privés.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

Il est important de mobiliser toutes les ressources disponibles au service de la communauté à travers l’association. Quand il a besoin d’innover, le secteur associatif trouve rarement le financement nécessaire auprès de l’Etat.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Certains pays ont cette culture de financement privé et non public des associations mais on y voit un effet pervers qui fait perdre son sens à l’engagement associatif.

— 5 – Les associations sont trop dépendantes des décisions politiques.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

Si l’association dépend de subventions pour fonctionner, elle est de facto dépendante de la politique menée par ceux qui attribuent ces subventions.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Les associations dépendent surtout des décisions des médias. Le niveau d’attention médiatique est un facteur décisif dans le succès d’une association.

BATTLE 5 : Doit-on mesurer l’impact social des associations ?

— 1 – Est-il possible de mesurer l’impact social des associations ?

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

C’est possible et même nécessaire afin de redonner du pouvoir de négociation aux associations. Prouver qu’il y a un impact réel causerait certainement une hausse du financement des associations.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Une étude correcte requiert des moyens que les petites associations n’ont pas. Ce genre d’études sont constamment remises en question. Il n’est pas encore technologiquement et légalement possible de réunir suffisamment de données pour déterminer précisément un impact.

— 2 – Les associations sont nécessaires à notre société.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

L’engagement individuel et donc l’association afin de résoudre un problème est un besoin naturel de l’être humain. L’Etat ne peut pas et ne doit pas tout faire. L’initiative citoyenne est essentielle.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

L’association n’est pas la seule forme d’engagement citoyen. L’Etat et le secteur privé peuvent, à eux deux, remplir le rôle de l’association.

— 3 – Les associations devraient fournir un bilan d’impact.

. Les arguments pour le “Je suis d’accord”

Celles qui reçoivent des subventions devraient prouver que l’argent n’est pas gaspillé. Le contribuable qui finance les associations avec ses impôts a le droit de savoir.

. Les arguments pour le “Je ne suis pas d’accord”

Le mesure de l’impact est une mode. C’est également extrêmement coûteux. Il y a un risque réel que cela crée une “course à la productivité” toxique pour celui ou celle qui s’engage sans apporter de bénéfice concret.

CONCLUSION

Nous tenons à remercier les directeurs des maisons des associations qui ont bien voulu prendre part à l'animation des battles, et aux interprètes en langue des signes sans qui une partie du public aurait été exclue.

Madame la Maire a pu participer à deux débats. Son insertion s'est faite naturellement et sans troubler le cours des battles, et lui a aussi permis de prendre la parole au milieu des participants à la soirée.

Le nombre de participants a crû entre le premier et le dernier débat. Approximativement, 80 à 90 personnes ont participé aux débats.

Tout au long des battles, beaucoup de témoins, des personnes qui regardaient les débats, qui ont fini par s'insérer dans les débats.

À la fin des débats, nous avons eu des retours positifs sur le vif, à la fois de la part des directeurs des maisons de la vie associative et citoyenne, et des participants.

Pour optimiser le déroulé des battles, lors d'une prochaine édition, il nous semble nécessaire de prévoir 15 min de battement entre l'ouverture des portes et le début des battles. Pour arriver à faire cela il serait préférable d'informer les personnes au moins 15 min avant le lancement de chaque battle. Cette organisation permettrait à un plus grand nombre de personnes de participer à l'ensemble du débat.